**Jonathan BONTET & Anthony SIGONNEAU**

15 rue des affluents – 37520 LA RICHE

[bontetjo@gmail.com](mailto:bontetjo@gmail.com) / [anthony.sigonneau@gmail.com](mailto:anthony.sigonneau@gmail.com)

07.62.12.82.14 / 06.98.73.69.14

**Monsieur le Préfet de Région Centre-Val de Loire**

**DREAL Centre / SEEVAC**

5 Avenue Buffon - BP 6407

45064 ORLÉANS

Tours, le 09/07/2019

**Objet : demande d’examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d’une évaluation environnementale.**

Monsieur le Préfet,

Nous vous sollicitons pour l'étude de l’installation d’un téléski nautique bi-poulie sur le lac de la Bergeonnerie, à Tours.

Le choix de l'emplacement sur la partie Sud-Ouest du lac s'est fait sur un secteur à faible enjeu, en particulier au regard des usagers actuels (Club de voile).

L’activité du téléski nautique est respectueuse de l’environnement : aucune essence utilisée, oxygénation du lac grâce à l’éclaboussement des pratiquants, dispositif silencieux (comme le téléski alpin), installations discrètes, berges conservées, etc. Nous contribuerons également au faucardage des algues envahissantes, réelle problématique du plan d’eau.

Les choix techniques d’implantation du téléski nautique et des aménagements annexes (containers maritimes, terrasse, ponton de départ) ont été faits avec le souci de limiter au maximum l’impact environnemental : les ancrages seront enterrés, recouverts et donc invisibles ; les ancrages dans l'eau seront perforés de trous permettant de créer des passes à poissons ; les containers pourront être surélevés sur pilotis si nécessaire pour limiter leur emprise au sol.

Toutes les installations seront démontables en 48 heures.

Vous trouverez ci-joint le formulaire Cerfa 14734-03 ainsi que les annexes nécessaires à l’examen du dossier.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Jonathan BONTET & Anthony SIGONNEAU